



FONDATION HOSPITALIÈRE DE
LA MISÉRICORDE

La prévention par la vaccination

Présentation aux partenaires sociaux.
ARS Basse Normandie- Caen
-24 octobre 2012-

A. Bourges (interne Médecine générale)
Dr SALAÛN Marie-Anne (chef de service CPMI- Caen)

Sommaire

- La vaccination : c'est quoi ?
 - Pourquoi se faire vacciner ?
 - Exemples
 - C'est obligatoire ?
 - Quels risques?
 - Qui vaccine ? Et où ?
-
-

La vaccination : c'est quoi ?

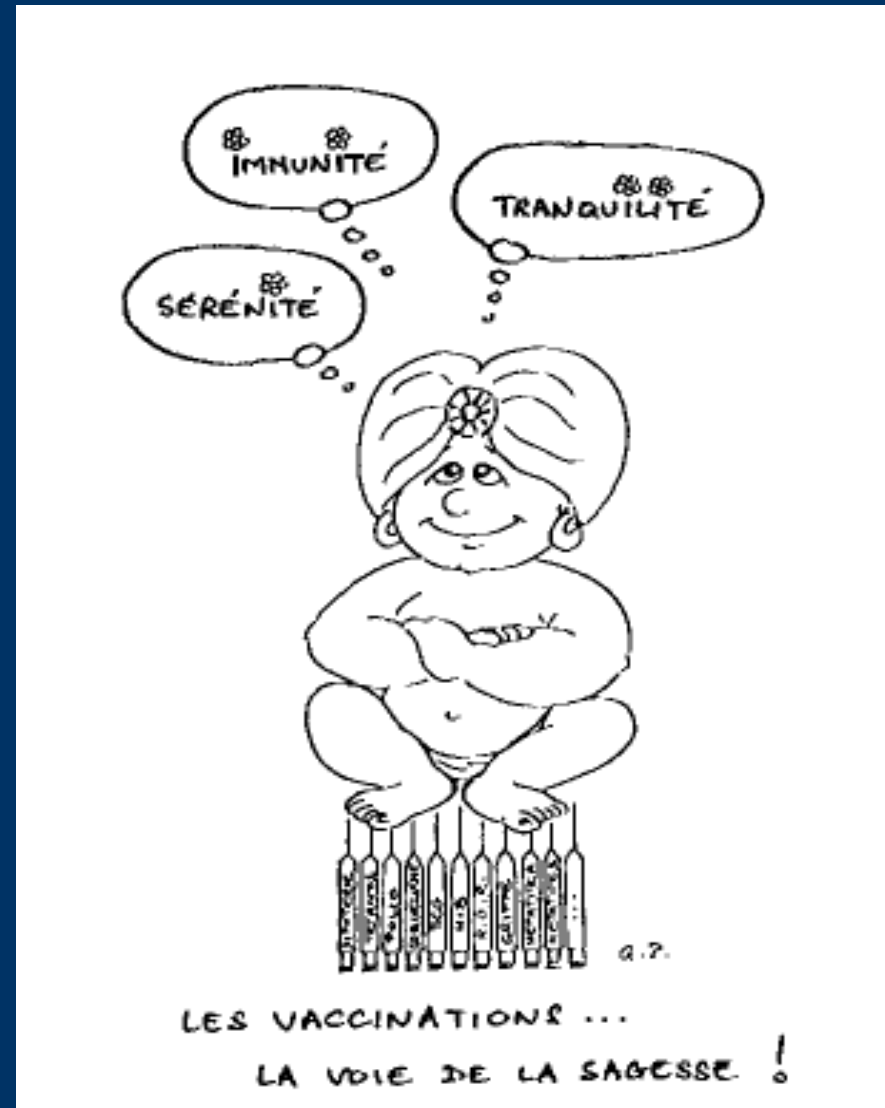
- Définition :

Introduction d'un agent infectieux inactivé ou atténué (virus, bactérie, ou partie de ceux ci), afin de créer une réponse immunitaire (création d'anticorps).

=> rapidité de la réponse en cas de contact ultérieur avec le virus/la bactérie.

Pourquoi se faire vacciner?

- Réduire voire éliminer certaines infections
- Objectif individuel : protection personnelle, sujets à risques (patients malades)
- Objectif collectif : protéger l'entourage (ne pas être le vecteur) et diminuer le nombre d'infections (grippe)



Exemples

- Diphtérie : Risque d'angines graves, de paralysies. 4 cas en 10 ans (importés). => but : éradication
 - Tétanos : encore des décès par atteinte neurologique (personnes âgées et jardinage++)
 - Poliomyélite : risque de paralysie définitive. Pas de nouveaux cas depuis 1995. But : éradication
 - Rougeole : complications graves chez les enfants => résurgence actuelle
 - Rubéole : danger pour le fœtus (malformations)
 - Coqueluche : première cause de décès par infection des nourrissons <3 mois => jeunes adultes moins bien protégés actuellement.
 - Hépatite B : 2 millions de morts par an dans le monde
-
-

Est-ce obligatoire ?

- Certains vaccins sont obligatoires pour tous:
 - diphtérie- tétanos- polio dans l'enfance
 - rappels tous les 10 ans à partir de 18 ans.
(REVAXIS®)
- Certains sont obligatoires selon les professions :
hépatite B et BCG pour milieux sociaux et médicaux

- D'autres sont recommandés
 - pour tous : ROR (tous), Coqueluche (tous dans l'enfance et jeunes parents)
 - ou certaines personnes: grippe saisonnière (personnes âgées ou malades, entourage des nourrissons, pour certaines professions..), BCG (enfants à risques)....
 - Calendrier de recommandations mis à jour /an par la surveillance épidémiologique des maladies
 - => Insistance actuelle sur certains vaccins (ROR, Coqueluche)
 - **Importance des rappels +++++ (tétanos ++)**
-
-

C'est remboursé?

- Tous les vaccins ne sont pas remboursés
 - Remboursés par Assurance maladie à 65% si suivent les recommandations (sauf ROR pris en charge à 100% pour les enfants et la grippe si > 65 ans ou malades).
 - Selon mutuelles..
 - Pris en charge par l'employeur si obligatoires dans le cadre du travail
 - Gratuits en centre de vaccinations et en PMI
-
-

Quels risques ?

- Effets indésirables : possibles, locaux la plupart du temps (rougeur, douleur musculaire), parfois fébricule
 - Très rares réactions anaphylactiques (allergie)
 - Rarement contre-indiqués (selon vaccins) : si allergie œufs : pas de vaccin anti-grippe ; pas de BCG si immunodépression ; généralement déconseillés si grossesse (surtout ROR et Coqueluche)
 - BENEFICE > RISQUE +++++
-
-

Qui vaccine ?

- Acte médical
 - Médecin, sage-femme ou chirurgien-dentiste
 - Vaccin anti-grippe possible par Infirmiers si ce n'est pas la première vaccination du patient. (sans ordonnance)
-
-

Où se faire vacciner?

- Chez son médecin traitant
- Par son Médecin du travail
- Dans des centres gratuits :
 - PMI
 - SUMPPS
 - centres de vaccinations

Quelques adresses (Calvados)

- Protection Maternelle et Infantile : pour les enfants jusqu'à 6 ans : <http://allopmi.fr/calvados-14/> (43 centres dans le calvados)
 - SUMPPS : Service *Universitaire* de Médecine Préventive et de Promotion de la Santé (Convention CPMI)
Campus 1, Esplanade de la paix, 47 avenue de Bruxelles. Tel : 02.31.56.52.40 (sur RDV)
 - Médecine du travail : PST pour leurs salariés (Convention CPMI) : 10 av du 43ème Régiment d'Artillerie BP 1052 à Caen. Tel : 02.31.72.75.00 (sur RDV)
-
-

Centres de Vaccinations

(pour les 6 ans et plus)

- Dives sur mer : Centre Médico-social : avenue des Résistants 14160 Dives sur mer.
Tel: 02.31.28.11.50 ou 02.31.48.10.88 (sur RDV, 3 fois dans l'année)
 - Lisieux : CCAS 1 rue Paul Banastan BP 120, 14107 Lisieux. Tel : 02.31.48.10.89 ou 02.31.48.10.88). Tous les mercredis de 14h à 16h sur RDV)
 - Mondeville : Dispensaire médical rue Albert Bayet
Tel : 02.31.83.56.14 (mardi de 17h30 à 18h30)
-
-

- **Particularité de la vaccination pour le voyageur :**
 - Niveau 16 du CHU en maladies infectieuses (fièvre jaune, rage ...)
 - Les autres vaccins peuvent être effectués par le médecin généraliste (hépatite A, typhoïde...)
 - Non remboursés par l'assurance maladie.
-
-

Bibliographie

- InVS. Enquête nationale de couverture vaccinale, France, janvier 2011. Institut de veille sanitaire. 21p.
- Leem. [en ligne] L'état des lieux de la couverture vaccinale en France selon les vaccins. Avril 2004. [consulté le 17/09/12]. Disponible sur : <http://www.leem.org/1-etat-des-lieux-de-couverture-vaccinale-en-france-selon-les-vaccins>
- Ministère des Affaires sociales et de la santé. [en ligne] Le calendrier des vaccinations et les recommandations vaccinales 2012 selon l'avis du Haut Conseil de la santé publique. [consulté le 17/09/12] Disponible sur : http://www.sante.gouv.fr/fichiers/bo/2012/12-07/ste_20120007_0100_0095.pdf
- Direction Générale de la Santé, Comité Technique des Vaccinations. Guide des Vaccinations. Editions 2012.Saint-Denis : INPES, coll. Varia, 2012 : 488p.
- Sante.gouv. [en ligne] Programme national de la politique vaccinale 2012-2017. [Consulté le 15/10/2012]. Disponible sur : http://www.sante.gouv.fr/IMG/pdf/programme_national_d_amelioration_de_la_politique_vaccinale_2012-2017_2_.pdf